

Distribution de composteurs domestiques

Brossard, le 3 juillet 2015 – Le maire de Brossard, Paul Leduc, en compagnie de plusieurs conseillers municipaux, a participé à la distribution de composteurs domestiques qui ont été remis à une centaine de citoyens, le 23 juin dernier. L'activité s'est déroulée au centre communautaire Georges-Henri-Brossard.

Par le biais du programme de subvention de la Ville, et grâce à un tirage au sort, les citoyens pouvaient se procurer cet article au prix modique de 25 \$. Le coût unitaire d'un composteur domestique sur le marché est d'environ 65 \$. Le maire s'est dit enchanté par la popularité qu'a remporté ce programme qui a été mis sur pied afin d'inciter les Brossardois à poser un geste écoresponsable en valorisant leurs matières organiques.

Cette distribution était aussi l'occasion d'offrir un atelier de formation aux gagnants afin de leur transmettre de l'information et de judicieux conseils sur la pratique du compostage domestique.

Soulignons que la valorisation des matières organiques par le compostage domestique permet de détourner près de 150 kg de matières par année des sites d'enfouissement, et réduit, par le fait même, la production de gaz à effet de serre (GES). Le compost qui en résulte est un engrais riche et nutritif pour les jardins, les plantes et les pelouses.



Bas de vignette (de gauche à droite) : Pierre O'Donoughue, conseiller municipal (secteurs B-A), Serge Séguin, conseiller municipal (secteurs P-V), Paul Leduc, maire de Brossard, Alexandre Plante, conseiller municipal (secteur S), Doreen Assaad, conseillère municipale (secteurs J-L-N-X-Y), et Pierre Jetté, conseiller municipal (secteurs I-O-R), entourant des citoyens venus chercher leur composteur.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311